



Paris, le 30 septembre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En cette période de raidissement de l'économie et donc de fortes contraintes sur les finances publiques, la Fédération des Maires des Villes Moyennes, en partenariat avec le Groupe Caisse d'Épargne, publie le dernier guide de sa collection *Repères municipaux* consacré à la gestion patrimoniale et intitulé :

Gestion dynamique du patrimoine De nouvelles marges de manœuvre pour les villes moyennes

Si les villes moyennes et leurs communautés disposent pour la plupart d'un inventaire de leur patrimoine, elles ont encore une idée assez incomplète de sa valorisation et n'appréhendent pas suffisamment ses fonctions (actifs d'exploitation, de développement, de rendement...). Dans sa diversité, l'exacte connaissance du patrimoine des collectivités locales est pourtant une nécessité pour soulager les charges, optimiser les politiques locales, et devient aussi un moyen d'apporter des réponses tangibles aux nouveaux défis environnementaux (accessibilité, énergies, logement...).

- *Le patrimoine immobilier des collectivités territoriales représente aujourd'hui de 15 à 20 % du patrimoine bâti français ;*
- *Le patrimoine des villes de 20 000 à 100 000 habitants pèse en moyenne de 50 à 200 millions d'euros à l'actif de leur bilan ;*
- *Relevant à 80 % du domaine public, le patrimoine bâti de ces villes représente en moyenne 200 000 mètres carrés et leurs réserves foncières sont en surface trois fois plus importantes.*

Destiné aux décideurs et acteurs publics, ce guide aborde en particulier le cadre de la gestion patrimoniale (notions, principes, textes juridiques, aspects comptables et budgétaires...). À travers des illustrations, graphiques, et retours d'expériences, il réaffirme les principaux enjeux d'une gestion plus active et propose quelques outils pour mettre en œuvre une gestion plus dynamique du patrimoine.

Commandez ce guide sur www.villemoyennes.asso.fr

La Fédération des Maires des villes moyennes

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants, ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 178 adhérents.

FMVM
5 rue Jean Bart
75006 Paris
Tél. 01 45 44 99 61
fmvm@villemoyennes.asso.fr
www.villemoyennes.asso.fr

Contact presse :

Armand Pinoteau, chargé de mission
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Le Groupe Caisse d'Épargne

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, avec les Caisses d'Épargne, le Crédit Foncier, la Banque Palatine, Océor et ses filiales spécialisées, le Groupe Caisse d'Épargne (GCE) se positionne dans le peloton de tête des banques universelles développant tous les métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier.

Le Groupe Caisse d'Épargne, avec plus de 51 000 collaborateurs, développe ses activités dans une logique de performance au service de ses clients.

Avec 9 Md€ de prêts consentis et 33,5 Md€ d'encours en 2007, le GCE est un acteur de premier plan sur le marché des collectivités locales en France.

Banques mutualistes, les Caisses d'Épargne comptent parmi leurs sociétaires 4 300 collectivités locales. Deux tiers des communes et la quasi totalité des départements et des régions sont clients de la Caisse d'Épargne.

Groupe Caisse d'Épargne
50 Avenue Pierre Mendès France
75201 Paris Cedex 13
Tél. 01 58 40 41 42
actionscommunes@cnce.caisse-epargne.fr
www.actionscommunes.fr

Contact presse :

Sonia Dilouya - Tél : 01 58 40 58 57
e-mail: presse@cnce.caisse-epargne.fr